

Appel du comité de lutte contre l'austérité et pour la défense des retraites

Le gouvernement « socialiste » prépare depuis des mois la mise en place d'une nouvelle réforme des retraites, au profit une fois de plus du capital. Il a l'intention d'allonger encore la durée de cotisation pour prétendre à une retraite à « taux plein », c'est à dire d'aller au-delà de 42 ans. Le Parti « Socialiste » envisage par ailleurs de prolonger les réformes précédentes par une réduction générale des pensions des retraité-e-s (notamment par le gel des pensions de retraite malgré la hausse des prix, ce qui se traduirait par une forte baisse du pouvoir d'achat, mais aussi par l'alignement du public sur le privé, c'est à dire le nivellement par le bas), au nom d'un soi-disant déficit des caisses de retraite.

Depuis 1993, les salarié-e-s ont subi une succession de reculs de leurs droits à la retraite sans précédent dans notre histoire, chaque fois dénoncés mollement par le parti qui est aujourd'hui au pouvoir. Ces réformes s'inscrivent dans un processus capitaliste plus vaste de régressions des droits et des conditions de vie des travailleur-ses, dont l'accord « sécurité-emploi » est la dernière d'une longue liste. Cette politique qui est à l'oeuvre dans toute l'Europe, fait à chaque fois payer aux populations les frais de la dette capitaliste, provoquée par la montée en puissance des marchés financiers. Hollande nous ressort le même mensonge que Sarkozy, Chirac, Balladur et Rocard (livre blanc, 1991), avant lui : ce serait l'allongement de la durée de vie qui rendrait inévitable une nouvelle réforme.

Dans tous les rapports, commandés à des expert-es grassement payé-es, le financement des retraites est toujours analysé en termes de « déficit », les cotisations sociales (partie du salaire brut) en terme de « prélèvements » ou de « charges sociales ». En réalité, le dit « déficit » du système de retraite (14 milliards d'€ en 2011) ne correspond aujourd'hui (et même en 2030, 2050, ...) qu'à une très petite proportion du cumul des exonérations des cotisations patronales (30 milliards d'€ en 2012) et de la fraude fiscale (entre 60 et 80 milliards d'€ en 2012). **Autrement dit, la fin des exonérations des cotisations patronales, l'arrêt des fraudes du patronat, ou encore une augmentation du salaire minimum, pourrait garantir nos retraites pour très longtemps et même les réévaluer à la hausse.**

Il faut défendre notre système de retraite qui, s'appuyant sur une mise en commun d'une partie des salaires (les cotisations sociales), rend possible de rémunérer le travail de toute une vie, quels que soient ses aléas (maladie, chômage, soin aux enfants...). **La retraite par répartition doit être envisagée comme une continuation du salaire et non comme une forme de « solidarité » toujours « trop coûteuse », ou encore une forme de capitalisation individuelle où l'on cotiserait chacun pour soi.** On cotise pour tous, pour que les retraité-es, les chômeur-ses (à travers l'allocation chômage), les parents (à travers les allocations familiales), les soignant-es (à travers la Sécurité sociale) soient rétribué-es pour leur activité. **Cela ne « coûte pas », mais enrichit la collectivité toute entière en investissant pour le bien-être de tous, et constitue un obstacle à la marchandisation généralisée des biens et services à laquelle aspirent le patronat et les marchés financiers.** Cette conception de la retraite par répartition, dévoyée par la réforme, est également essentielle pour le maintien de la reconnaissance des qualifications dans les salaires comme dans les retraites. Car l'objectif du patronat est bien de faire régresser tous les salaires et de rapprocher l'ensemble des retraites du minimum vieillesse.

Il s'agit pour nous, au delà de cette contre-réforme, de reprendre le chemin de l'action collective, de faire converger les luttes qui correspondent aux intérêts sociaux de l'ensemble de la population.

- Abrogation de toutes les réformes des retraites depuis la réforme Balladur
- Augmentation générale des salaires
- Augmentation des minimas sociaux (chômage, retraite, invalidité, ...)
- Droit à un travail décent, à temps plein pour toutes et tous.
- Réduction du temps de travailEmbauches dans les services publics, et réquisition des entreprises privatisées
- Droit de veto des travailleurs-ses sur les licenciements, et réquisition des entreprises fermées par les patrons
- Régularisation des travailleur-ses sans-papiers. Liberté de circulation des personnes

Évidemment, cela signifie qu'il faudra revenir sur les cadeaux faits depuis des dizaines d'années aux capitalistes, et rompre avec les politiques d'austérité. Le rapport Moreau commandé par le gouvernement sur « l'avenir des retraites » sera dévoilé le 14 juin, son contenu sera sans surprise. Une seconde Conférence sociale du gouvernement où seront conviés les « partenaires sociaux » est prévue les 20 et 21 juin prochains afin de préparer les esprits à une réforme cet automne. Nous saisissons ce moment pour débattre et agir dans la rue afin de contribuer à une rentrée des luttes. **Nous prenons l'initiative de constituer un comité de lutte contre l'austérité, pour la défense des retraites afin de préparer dès aujourd'hui les conditions d'une lutte de masse des salarié-e-s, des chômeur-ses, des retraité-e-s et de la jeunesse.** Nous invitons l'ensemble des organisations et des individu-es se reconnaissant dans ces objectifs à rejoindre le comité.

Comité de lutte contre l'austérité et pour la défense des retraites :

Solidaires 35, Sud Éducation, Sud Télécom, Sud Lycéen, MCPL, CLAR, Alternative Libertaire,, NPA, Gauche Anticapitaliste 35, et des militants de l'UNEF

CONTACT : comiteretraite35@laposte.net